



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 mars 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme Véronique BANULS), M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Jacques BELLIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), M. Laurent DELAPORTE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Erik LINQUIER, M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 22 mars 2011

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 63

N° de l'ordre du jour :

2011.03.10 : Avenant n° 5 au marché de fourniture de bacs pour la collecte des déchets ménagers sur Versailles Grand Parc, relatif à l'intégration de la commune de Bailly

M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a signé, avec la société PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS, un marché de fourniture de bacs pour la collecte des déchets ménagers, qui a pris effet le 1^{er} septembre 2008.

Suite à l'arrivée de Bailly dans la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, il a été convenu d'intégrer la commune de Bailly dans ce marché afin que les riverains de cette ville puissent bénéficier de la dotation en bacs, au même titre que les habitants des autres communes membres.

Ces modifications prendront la forme d'un avenant n°5 au marché.

L'incidence financière est estimée à 173 761,35 € H.T, hors révision de prix, ce qui implique une augmentation d'environ 4,6 % du montant estimatif du marché.

L'estimation a été calculée sur la base d'une dotation complète, soit 649 pavillons et 940 appartements, aux prix des tableaux de facturation actuelle.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de l'avenant passé au marché de fourniture de bacs pour la collecte des déchets ménagers sur Versailles Grand Parc relatif à l'intégration de la ville de Bailly dans le marché en cours afin de lui faire bénéficier de la dotation en bacs, pour un montant estimé à 173 761,35 € H.T ;*
- 2) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc aux articles : 611 « Prestations de service », 2188 « Autres immobilisations corporelles » et 6156 « Matériels ».*

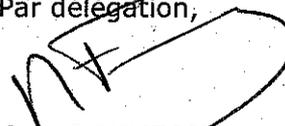
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

